



**Les Communes
du
Val d'Anniviers**



www.anniviers.org

Commission formation santé ④

Procès-verbal de la séance du 24.09.07 à 19h30 au bureau communal de Vissoie

Présents : Marie-Françoise Melly Crettaz, Vissoie Rose-Marie Florey, Grimentz
Françoise Viaccoz, Ayer Sylviane Pittet, Chandolin
Martine Antonier Tschus, Secrétaire Benoît Salamin, St-Luc

Absente : Bernadette Witschard, St-Jean

Invité: Dominique Germann, directeur du CMS

1. Rappel des commissions

①	politique	Simon Crettaz
②	administration	Dominique Rion
③	sécurité	Jean-Pierre Salamin
④	formation, santé, social	Marie-Françoise Melly Crettaz
⑤	trafic, travaux publics	Tarcise Genoud
⑥	environnement	Georges Vianin
⑦	aménagement du territoire	Gaby Solioz
⑧	construction	Jean-Albert Melly
⑨	économie publique	Georges-Alain Zuber
⑩	agriculture	Gérard Genoud
①①	énergie	Simon Crettaz
①②	financière	René Massy
①③	bourgeoisie	Jacques Vouardoux

2. Présentation powerpoint

Marie-Françoise Melly Crettaz ouvre la séance et salue les membres présents. Le but de cette soirée est de préparer la présentation powerpoint pour le forum du 5 octobre et de rencontrer Dominique Germann, vu qu'il sera présent au forum.

Concernant la crèche, des remarques intéressantes sont ressorties de l'atelier SEPO sur le tourisme. Les personnes qui travaillent dans le domaine du tourisme en Anniviers auraient besoin d'horaires d'ouverture de la crèche mieux adaptés (week-ends, hautes saisons,...)

De plus, les membres de la commission ont rencontré Geneviève Constantin et ont évoqué ces différents problèmes rencontrés par les parents. Le problème de l'accueil extra-scolaire est évoqué et une réflexion doit être menée sur la création d'une UAPE (unité d'accueil pour écoliers).

Cette réflexion est en cours au sein de la direction de la crèche. Pour cette dernière, il est vrai qu'il faut tout mettre en œuvre pour avoir un service optimal, en restant attentif au fait que la société ne peut pas tout prendre en charge.

Il faut également encourager le système de parents d'accueil, notamment dans les villages décentralisés et les stations, système plus flexible, et développer les cours de la Croix-rouge qui permettent à des jeunes d'obtenir un papier – après quelques heures de cours – leur permettant d'être baby-sitters.

3. Discussion avec Dominique Germann

M. Germann est accueilli et remercié pour sa venue en Anniviers. Les membres de la commission sont présentés et l'inventaire du travail fait et à faire par la commission est décrit par la présidente.

Ce dernier donne quelques informations aux membres de la commission, notamment sur le fonctionnement des DOMINO existants à Sierre.

Il s'agit d'appartements, de taille relativement importante, qui permettent d'accueillir des locataires qui se sentent seuls, qui ont des barrières architecturales chez eux ou qui ont besoin de sécurité.

Le CMS de Sierre est en relation avec les promoteurs pour leur louer un étage adapté à ce type de locataire lors de nouvelles constructions. Des appartements existants peuvent également convenir.

L'exemple de Miège est cité. Commune de 1200 habitants, aucun immeuble privé n'a été trouvé, c'est donc la commune qui construit. Le bail sera signé entre la commune et le CMS qui sous-loue ensuite aux locataires.

Une auxiliaire de vie est à disposition environ 6 heures par jour. Chacun y fait appel en fonction de ses besoins. Le locataire reçoit une facture pour le loyer et une autre pour les prestations du CMS (aide au lever, au coucher, repas à domicile,...)

Un DOMINO permet de reculer le moment d'entrer en EMS et permet, par conséquent, de libérer des lits EMS.

Pour le Val d'Anniviers, il faudrait étudier la pyramide des âges et évaluer les besoins. Un DOMINO de 5 à 6 personnes pourrait peut-être suffire. Une analyse par les infirmières du CMS sera faite.

Le but du CMS est que les personnes restent chez elles le plus longtemps possible. Les DOMINO sont une étape avant l'EMS.

La situation de ces derniers est assez bonne. Environ 80 lits se libèrent chaque année dans la région sierroise. La construction de lits EMS (CHF 240'000.-/lit), en Anniviers, n'est – de l'avis de M. Germann – pas une urgence pour la nouvelle commune.

Si cette dernière souhaite investir une somme importante dans le social, elle peut le faire autrement.

L'intergénérationnel est une bonne idée mais Anniviers est certainement trop petit. De plus, en Anniviers, il semble que les générations se rencontrent encore régulièrement dans les villages.

A noter que sur Anniviers, le bénévolat pour la livraison des repas à domicile est en baisse. La difficulté pour trouver des restaurants qui préparent les repas est également un problème.

Dominique Germann fournira aux membres de la commission les tarifs de prise en charge des élèves après l'école (UAPE) et Françoise Viaccoz prépare un tableau sur l'évolution des effectifs au centre scolaire.

Une nouvelle fois, le thème du manque d'habitat pour les jeunes et les familles est évoqué.

Au terme de la discussion, M. Germann est remercié de sa disponibilité. Rendez-vous est donné au 5 octobre pour le forum, à Vissoie.

Pour le PV : Martine Antonier Tschus